

Exemple de courrier :

Objet : Seconde lecture du projet de loi bioéthique au Sénat

Monsieur le Sénateur,

Je viens ici, comme citoyen(ne), vous faire part de mon inquiétude au sujet du projet de loi de bioéthique qui sera étudié en seconde lecture très prochainement au Sénat.

Les nombreux enjeux éthiques ne vous ont probablement pas échappés parmi lesquels le bouleversement de l'ordre de la filiation humaine qui ouvre ainsi un droit à l'enfant plutôt que de défendre les droits de l'enfant, l'autorisation de modifier génétiquement des embryons humains, la possibilité d'autoconservation des gamètes sans motif médical et, depuis cet été, puisque de nouveaux amendements ont été déposés par quelques députés très engagés sur des sujets nullement traités lors des Etats généraux de la bioéthique, la possibilité d'un recours à l'interruption médicale de grossesse jusqu'au 9ème mois pour raison de détresse psychosociale.

Aujourd'hui nous faisons face à de grands défis et à de grandes tentations. Le progrès donne à l'homme des potentialités exaltantes, mais crée aussi des menaces inquiétantes.

Les conséquences prévisibles de certains articles ou amendements sont graves pour le respect de la vie et en particulier celle des plus fragiles, ainsi que pour la dignité de tous, depuis la conception jusqu'à la fin de vie.

Si la vie à naître n'est pas respectée, si elle est soumise à la tyrannie du désir, de la perfection ou de l'opportunité, c'est la famille et la société tout entière qui s'en trouvent atteintes.

Espérant que vous avez eu l'opportunité d'échanger en profondeur pour entrer dans la complexité de ces sujets, j'en appelle à votre parole d'élus et j'ose espérer que le sénat aura une représentativité plus significative que celle constatée cet été chez vos confrères députés.

Veillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma considération.